**Description articulatoire des sons de la langue française**

**1 Les types de sons**

On distingue trois classes de sons :

* **Les consonnes :** le flux d'air en provenance des poumons est obstrué complétement (occlusion) ou partiellement (constriction) en un ou plusieurs endroits de la cavité buccale.
* **Les voyelles :** contrairement aux consonnes, lors de la production des voyelles l’air s’écoule librement à partir de la glotte.
* **Les semi-consonnes ou semi-voyelles :** sons intermédiaires entre consonnes et voyelles

ex: [w]

**En phonétique les sons sont mis entre deux crochets [..]**



 **Figure 1 : les différences articulatoires entre consonnes et voyelles**

**2.Description articulatoire des consonnes**

Les sons consonantiques sont produits par une obstruction du passage de l'air au niveau des organes supra-glottiques. Cette obstruction peut être provoquée par la fermeture (occlusion) ou le rétrécissement (constriction) du conduit vocal.

La description articulatoire des consonnes repose sur quatre critères :

* **Le lieu d’articulation**
* **Le mode d’articulation**
* **La nasalité / oralité**
* **La sonorité / surdité**

**2.1 Le point (ou lieu) d'articulation**

Le point d’articulation indique l’endroit du canal buccal (bouche et paroi pharynx) où se produit l’obstruction ou la constriction de l’air phonateur par suite du mouvement des organes mobiles de l’appareil articulatoire.

Les consonnes ainsi obtenues sont dites : labiales [p – b – m] / dentales [t – d] / alvéolaires [l

– s – z] / palatales ("ch" / "ge...") / vélaires [k – g]

- En fait, la description complète signale à la fois l'un des quatre obstacles énumérés ci-dessus, et la partie de la mâchoire inférieure qui se soulève pour participer à l'obstacle : si on utilise l'apex, la pointe de la langue, les consonnes sont apicales ; si c'est le dos de la langue, les consonnes sont dorsales.

Ainsi, [p] est bilabiale, [k] est dorso-vélaire, [1] est apico-alvéolaire, [f] est labio-dentale, etc.

**Donc il existe deux types d’articulateurs :**

1. **Des articulateurs fixes :** le palais dur, les alvéoles, les dents
2. **Des articulateurs mobiles :** le voile du palais, la langue, les lèvres.

Lorsqu’on parle, les articulateurs mobiles se déplacent vers un articulateur fixe, créant un obstacle qui peut être soit total, partiel, ou même minime.

Ci-dessous un tableau présentant les organes anatomiques constituant le lieu de l’obstacle et l’adjectif qui constituera un des traits définitoires de la consonne.

**Tableau 1: les organes anatomiques constituant le lieu de l’obstacle**



**2.2.Le mode d'articulation:** Le mode d’articulation renvoie à la manière dont s’opèrent les mouvements de l’appareil vocal provoquant les modifications de l’air phonateur. En effet, l’entrave mise au passage de l’air peut être provoquée par un blocage complet momentané du passage de l’air (occlusion) ou par un resserrement de ce passage (rétrécissement ou constriction).

Généralement, on distingue selon le mode d’articulation :

- Les consonnes **occlusives** : la fermeture complète et l’ouverture brutale produisent un son de type explosif. On appelle aussi ces consonnes explosives, ou momentanées (pas de durée) : [p – b – t – d – k –g]

- Les consonnes **fricatives** (ou constrictives, spirantes) : un rétrécissement des parois produit un frottement, mais l’air passe, et ces consonnes peuvent durer : [f – v – s – z], raison pour laquelle on les appelle aussi continues. Dans l'articulation réelle, on ne les fait pas durer.

Note : en latin, *fricare* signifie "frotter".

Les liquides, vibrantes, sifflantes, chuintantes sont des fricatives : ces termes sont utilisés en fonction de l'impression produite.

 [1] est une consonne latérale liquide (l'air s'échappe sur les côtés de la langue)

 [R] est une vibrante.

 [s / z] sont des sifflantes.

 "ch..." et "ge..." (*je / un geai*) sont des chuintantes.

**2.3.La nasalité (Nasale vs orale)**

Selon que le voile du palais est relevé ou abaissé, on distingue les consonnes orales et les consonnes nasales.



**Figure 2 : profils des articulations orales et nasales**

La nasalité dépend donc de la position du voile du palais (palais mou). En effet, lors de la production d'une consonne orale, le voile du palais est relevé, bloquant l'accès aux fosses nasales, et l'air ne peut traverser que la cavité buccale.

En revanche, lors de la production d'une consonne nasale, le voile du palais est abaissé, permettant à une partie de l'air de passer à travers les fosses nasales (tandis que l'autre partie continue son parcours à travers la cavité buccale).

**2.4 La sonorité ( Le voisement)**

Ce critère est lié à la vibration des cordes vocales. On distingue :

- Si les cordes vocales ne vibrent pas, les consonnes sont dites sourdes ou non-voisées : exemple : [p]; [t]

- Si les cordes vocales vibrent, les consonnes sont dites sonores ou voisées : [b]; [d]

Tableau articulatoire des consonnes françaises

